Hon. Dr. Tupper—The report in the New Nation does not weaken in the least the view I take. What I hope was done is that the man was concealed away somewhere and that every means possible was taken to create the universal opinion that he was executed; and until we have the information of some person who saw the execution, that it did actually take place, I shall cherish the hope that so extreme a step has not been taken.

#### SUN INSURANCE CO.

The Bill intituled: "An Act to amend the Act intituled, An Act to incorporate the Sun Insurance Company of Montreal" was read a third time and passed on motion of Mr. Workman.

## BANK OF COMMERCE AND GORE BANK

The House went into Committee, and passed the Bill intituled: "An Act to provide for the Amalgamation of the Canadian Bank of Commerce, and the President, Directors and Company of the Gore Bank", on motion of Mr. Angus Morrison.

Hon. Sir Francis Hincks said there would be no objection to the bill passing this stage, provided it was not passed further, till after the Government policy on the subject was brought down.

The Bill passed through Committee, and amendments were read a first and second time.

### CANADIAN ARTISTS' SOCIETY

The Bill intituled: "An Act to incorporate the Society of Canadian Artists" was moved into Committee.

Mr. Bodwell moved an amendment to strike out the fifth clause, which allowed of disposing of their works by lottery.

Mr. Workman explained that the object of the Bill was to establish a taste for arts, and also a fund for the relief of artists' widows, etc.

Mr. Morris explained that the Bill had been fully considered in the Private Bill Committee, where it was found that the same privilege of disposing of pictures by lottery was in existence in England and the United States. An amendment was made to provide that the society should submit to any future legislation on the subject by this Parliament, and it could be deprived of its power if the liberty granted by the clause was in any way abused. He could see no objection to the Bill as it stood.

L'honorable Dr Tupper—Le rapport du New Nation n'ébranle aucunement mon point de vue. Je garde l'espoir que notre homme a été caché quelque part tandis qu'on prenait toutes les mesures possibles pour faire croire à tout le monde qu'il avait été exécuté; et aussi longtemps que nous n'aurons pas l'affirmation d'un témoin oculaire à l'effet que l'exécution a vraiment eu lieu, je caresserai l'espoir qu'on n'en soit pas venu à cette extrémité.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE DE MONTRÉAL, DITE DU SOLEIL

Le Bill intitulé: «Acte pour amender l'Acte intitulé: «Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance de Montréal dite du Soleil» a été adopté en troisième lecture, sur la proposition de M. Workman.

# BANQUE DE COMMERCE ET BANQUE DE GORE

La Chambre s'est formée en Comité, et sur motion de M. Angus Morrison, a adopté le Bill intitulé: «Acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la Banque Canadienne de Commerce avec le président, les directeurs et la Compagnie de la Banque de Gore».

L'honorable sir Francis Hincks dit qu'il n'y a pas d'objections à passer le Bill à ce stade, à condition qu'il n'aille pas plus loin, tant que la ligne de conduite du Gouvernement à ce sujet n'aura été définie.

Le Bill est soumis à l'examen du Comité et les amendements subissent une première et une deuxième lectures.

### SOCIÉTÉ DES ARTISTES CANADIENS

Le Bill intitulé: «Acte pour incorporer la Société des Artistes Canadiens» est soumis à l'examen du Comité.

M. Bodwell propose un amendement visant à rayer le cinquième article qui permet la vente de leurs œuvres au moyen de loteries.

M. Workman dit que l'objet du Bill est de développer le goût des arts et d'établir un fonds de secours aux veuves d'artistes, etc.

M. Morris explique que le Bill a été étudié à fond par le Comité des Bills privés, où il fut établi que l'Angleterre et les États-Unis accordent aux artistes un même privilège leur permettant de vendre des tableaux par voie de loteries. Il propose un amendement stipulant que la Société doive se soumettre à toute future loi adoptée par le Parlement et qu'elle puisse perdre ce droit si elle abuse, de quelque façon que ce soit, du privilège accordé par cet article. Il n'a aucune objection à ce que le Bill soit adopté tel que soumis.